

## BIENVENUE DANS VOTRE NOUVELLE MAISON

Nous sommes ravis de vous accueillir parmi les nouveaux propriétaires du Groupe Robin. Pour vous aider à bien comprendre la Garantie de construction résidentielle (GCR), voici un résumé clair et accessible des protections offertes.

### Petit rappel important :

Il est de votre responsabilité d'aviser notre équipe du service après-vente dès que vous constatez une défectuosité, même mineure. La garantie débute le jour de la réception de votre maison.

Toutes les demandes doivent être transmises par écrit à : [sav@grouperobin.com](mailto:sav@grouperobin.com)

Afin d'accélérer le traitement, veuillez joindre des photos ou rapports lorsque disponibles. Notre équipe du service après-vente est là pour vous accompagner avec rigueur et bienveillance, afin que vous profitiez pleinement de votre nouvelle demeure — en toute tranquillité d'esprit.



## VOTRE GARANTIE GCR

### Garantie 1 an – Les petits défauts visibles

Couvre tout ce qui est apparent à la livraison ou qui survient durant la première année suivant la réception.

Exemples couverts :

- Fissures dans le gypse ou la peinture
- Escalier qui bouge ou grince
- Porte ou fenêtre mal ajustée
- Défaut de calfeutrage visible
- Finition mal exécutée

Après 12 mois, ces éléments ne sont plus couverts.

### Garantie 3 ans – Les problèmes cachés

Couvre les vices non apparents à la livraison qui compromettent l'usage, la sécurité ou la durabilité du bâtiment.

Exemples couverts :

- Infiltration d'eau par le toit
- Isolation ou étanchéité déficiente
- Défaut caché en plomberie ou électricité
- Problèmes d'humidité importants (ex. moisissures liées à la construction)

Après 36 mois, ces éléments ne sont plus couverts.

### Garantie 5 ans – La structure de votre maison

Couvre les défauts majeurs touchant la solidité ou la sécurité de l'immeuble.

Exemples couverts :

- Affaissement des fondations
- Problème de charpente ou de toit
- Défaut mettant en péril la sécurité

### Ce qui n'est pas couvert

Certaines situations ne sont pas incluses dans la garantie GCR, par exemple :

- Usure normale (ex. rayures sur le plancher)
- Manque d'entretien (ex. gouttières non nettoyées)
- Sinistres (inondation, incendie, etc.)
- Défauts esthétiques découverts après 1 an
- Électroménagers fournis par le client
- Joints de silicone après 12 mois
- Infiltration causée par un aménagement paysager inadéquat (pentes inversées)
- Etc.

En résumé :

Votre garantie GCR vous protège à chaque étape, selon la nature des travaux concernés.

Et surtout, notre équipe est là pour répondre à vos questions et assurer votre entière satisfaction.

Pour en savoir plus sur la Garantie de construction résidentielle (GCR), consultez le site officiel :

[www.garantiegcr.com](http://www.garantiegcr.com)

# CALENDRIER D'ENTRETIEN

## TOUTE SAISON

- Tester le système de protection de la porte de garage
- Inspecter la fixation des garde-corps et mains-courantes
- Réparer les marches instables et les revêtements de sol endommagés
- Inspecter pour toute trace suspecte d'eau, de moisissures ou autres
- Examiner l'apparition de fissure au plancher, mur et plafond
- Vérifier l'état du clapet anti-refoulement

- Nettoyer les drains de bains, douches et lavabos des débris et cheveux accumulés
- Vérifier les prises électriques avec détecteur de fuite à la terre et les prises anti-arc
- Vérifier, nettoyer ou remplacer le filtre du système de ventilation, de la thermopompe ou de l'échangeur d'air
- Nettoyer ou remplacer le filtre de la hotte de cuisinière

- Vérifier, nettoyer ou remplacer le filtre de l'aspirateur central
- Nettoyer et vérifier le fonctionnement des avertisseurs de fumée
- Nettoyer et vérifier le fonctionnement des avertisseurs de monoxyde de carbone
- Vérifier les voies d'évacuation et les extincteurs d'incendie

## HIVER

- Vérifier la présence de glaçons en débord de toit ou l'accumulation de glace sur le toit
- Surveiller les accumulations de neige trop importantes sur les toits
- Vérifier la présence de condensation ou de givre dans le comble (vide sous toit)
- Vérifier le fonctionnement de la soupape d'entrée d'eau principale
- Vérifier l'état et le fonctionnement de la pompe du bassin de drainage avant le printemps
- Ajouter de l'eau dans le drain de plancher et le bassin du garage
- Nettoyer le filtre de la pompe de la laveuse (certains modèles)
- Retirer le grillage et nettoyer les ventilateurs de salles de bain
- Inspecter la soupape de sécurité du chauffe-eau
- Nettoyer le serpentin du condensateur derrière le réfrigérateur

## PRINTEMPS

- Vérifier les contreperthes du terrain ou les accumulations d'eau autour des fondations
- Vérifier l'état des revêtements extérieurs et prévoir leur entretien
- Inspecter les joints de calfeutrage
- Installer les moustiquaires
- Nettoyer et protéger la surface du balcon, si requis
- Inspecter l'état du toit
- Nettoyer les gouttières des débris accumulés
- Vérifier et entretenir le climatiseur ou la thermopompe
- Vérifier et nettoyer la sortie de sécheuse

## ÉTÉ

- Tailler les haies et conifères
- Couper les branches d'arbres trop près de la maison
- Vérifier l'état de l'acier extérieur et en protéger la surface
- Inspecter puis lubrifier les composantes mobiles aux portes, portes de garage et fenêtres
- Vérifier l'état des loquets et verrous des portes et fenêtres
- Vérifier l'ancre des gouttières
- Faire ramoner la cheminée et en vérifier la condition avant le premier froid d'automne
- Inspecter le comble (vide sous toit) pour détecter la présence de fuites, d'animaux, d'insectes ou autres
- Vérifier l'état des joints de céramique du bain et de la douche
- Inspecter le système de fosse septique et effectuer sa vidange
- Tester la qualité de l'eau du puits artésien et vérifier les filtres, la pression, etc.
- Nettoyer le filtre du climatiseur ou de la thermopompe
- Nettoyer le filtre de la hotte de cuisinière
- Retirer le grillage et nettoyer les ventilateurs de salles de bain

## AUTOMNE

- Nettoyer les margelles des feuilles et débris accumulés
- Vérifier et réparer les coupe-froids endommagés
- Retirer et entreposer les moustiquaires
- Inspecter l'état du toit avant l'hiver
- Inspecter le drain du toit plat
- Nettoyer les gouttières des feuilles et débris accumulés
- Retirer le boyau d'arrosage du robinet extérieur
- Dépoussiérer les plinthes et radiateurs électriques
- Vérifier et nettoyer la sortie de sécheuse



**ROB** GROUPE **N**